

Carnet de notes



DEMINAGE
SECURITE CIVILE

DEMINAGE
SECURITE CIVILE

*Audience auprès de Monsieur
le directeur de la...*



DGSCGC

Jeudi 19 avril 2018



Jeudi 19 avril 2018, une délégation UNSA Police, menée par Philippe Capon, Secrétaire Général, était reçue en audience par Monsieur Jacques Witkowski, Préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Étaient présents :

- M. Jacques Witkowski, Préfet, directeur général de la DGSCGC,
- Mme Sophie Wolfermann, sous-directrice des moyens nationaux à la DGSCGC,
- M. Éric Lombard, commandant divisionnaire, chef du groupement d'intervention du déminage (GID),
- M. Fabrice Jambon, commandant, adjoint au chef du groupement d'intervention du déminage,
- M. Philippe Capon, Secrétaire Général de l'UNSA Police,
- M. Jean-Paul Lannoy, délégué FSPN, délégué national déminage,
- M. Frédéric Térache, délégué national adjoint déminage,
- M. David Frémon, délégué zonal adjoint déminage zone Nord.

Cette réunion visait à faire un tour d'actualité, sur des sujets importants concernant le déminage de la Sécurité Civile.

Dans son préambule, Philippe Capon a rappelé son attachement à notre service, en évoquant le fait que les démineurs ne sont pas assez mis en lumière.

M. le Directeur de la DGSCGC reconnaît cet état de fait en précisant que deux obstacles se dressent à cela, à savoir : La confidentialité de notre activité et la saisine des primo-intervenants exerçant depuis d'autres unités. C'est pour cela, qu'en cas d'événement majeur, il y aura systématiquement l'intégration d'un coordinateur déminage dans le dispositif pour restructurer le mode d'action.

UNSA Police, autonome & apolitique



Les points abordés :

Projet déminage 2020 (fermetures des centres de Bayonne, la Rochelle, Calais): Est-ce toujours d'actualité ?

Jusqu'à la fin du quinquennat, aucun des trois centres n'est envisagé de fermer. Il faut admettre que notre cartographie est à repenser car la population a migré. Nous devons donc nous adapter à ce phénomène. Les événements de ces dernières années démontrent une montée en puissance de l'activité I.E.D. Par conséquent, nous devons nous adapter pour gagner en réactivité et fournir une meilleure couverture opérationnelle. Il n'y aura pas de création de centre pour le moment, (pas d'effectif et de moyen budgétaire pour mener un projet immobilier).

Règlement intérieur (date de parution ?)

Le règlement intérieur et le règlement opérationnel ont été signés par Monsieur Jacques Witkowski, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), ce jeudi 19 avril 2018. Ils sont mis en application dès ce jour. Des travaux ont commencé pour la mise à jour du MTD.

Récompenses

Le traitement des dossiers est bien souvent trop long. Le dossier d'Orly (attentat déjoué) est toujours en cours d'instruction par la Chancellerie depuis plus d'un an. Pas de décoration pour les effectifs de Versailles sur l'attentat de St Étienne-du-Rouvray alors que des MSI ont été attribuées pour ceux de Caen. Décorations pour tous les effectifs engagés sur l'imprimerie de Dammartin-en-Goële, toujours pas de décoration pour les démineurs. Différences de reconnaissance dans les affaires de traitement TATP (Marseille, Versailles sur Argenteuil).

Philippe Capon, Secrétaire Général de l'UNSA Police, souhaite que la DGSCGC revoit son positionnement sur un dossier art.36 qui n'avait pas été retenu alors que les conditions « d'intervention exceptionnelle » étaient réunies. Il a fortement insisté sur le fait que le métier de démineur est un métier à risque et le manque de rapidité, de transparence sur la remise des récompenses était trop souvent de mise.

Gratuité des transports en commun pour les démineurs IDF et grandes agglomérations ?

Le sujet a été abordé pour la soixantaine de personnes. Pour le moment, nous attendons une réponse de l'administration.

Revoir dans l'arrêté 2005, l'attribution de la prime de fidélisation ?

L'attribution de la prime de fidélisation, dans une période de récession, n'est pas envisageable pour l'instant.

➔ **Projet gouvernemental de réforme des retraites et souhait d'intégration de l'intégralité des primes de déminage dans le calcul, à défaut d'accéder favorablement à cette demande, que ces primes ne soient plus soumises à l'imposition.**

La demande et la réponse ne nous appartiennent pas. Il n'y a pas d'opposition de discussion sur le sujet. Les travaux ont commencé sur les retraites. Nous attendons les propositions du gouvernement sur l'intégration des primes de danger et de spécificité dans la retraite.

➔ **Nouvelles missions (l'antiterrorisme) ouverture du décret de 2005, de plus en plus de sollicitations aux événements comme Notre-Dame-des-Landes, printemps de Bourges...etc. Demandons plus d'effectifs et plus de moyens en matériels.**

Les missions du déminage restent le ramassage de la munition historique, le traitement des munitions chimiques de Suippes avec très prochainement, l'achèvement de l'usine de traitement SECOIA, l'activité de déminage IED ainsi qu'une toute nouvelle mission de renfort dans le cadre du maintien de l'ordre auprès des forces mobiles afin de neutraliser, si besoin, les engins explosifs artisanaux et incendiaires. L'exemple de Notre-Dame-des-Landes avec l'intervention des démineurs de Nantes lors des échauffourées. Du matériel et des effectifs supplémentaires sont prévus pour répondre à ces missions.

La doctrine d'emploi des missions antiterroristes avec le RAID, le GIGN et les BRI doit être validée et signée le 2 mai 2018 entre la direction et les différents services.

➔ **L'impact du Grand Paris et antennes de déminage dans les aéroports (incohérence des procédures découverte d'objet par les chiens sociétés privées).**


L'augmentation de la fréquentation du flux de passagers dans les aéroports parisiens est une réalité, pour les années à venir. Nous n'avons pas vocation à porter un jugement dans cette procédure (gérée par une société appelée à devenir privée) qui se généralise à l'ensemble du territoire. En revanche, en cas de marquage positif avéré par ces brigades cynophiles privées, les démineurs devant intervenir sur ces découvertes devront mettre en application la procédure adéquate en utilisant le matériel approprié à ce type d'intervention afin de lever le doute.

➔ **Nomenclature des postes à responsabilités : décroissance du nombre des officiers et ouverture au CEA (RULP- MEEX)**

La nomenclature des postes à responsabilité est en cours. Dans les centres forts, est prévu deux officiers chef et adjoint, ou un officier et un major RULP.

Le recrutement d'officiers pour pallier aux futurs départs en retraite des actuels officiers se fera dans les rangs de la police nationale.


UNSA Police, autonome & apolitique

 **Reconnaissance du métier de démineur.**

Le dossier est à l'étude auprès de la DRCFPN. Les renseignements ont été transmis au responsable de la formation déminage qui gère actuellement ce dossier.

 **Les heures supplémentaires générées par les multiples missions posent le problème de la sanctuarisation, plafonnement du CET.**

Sanctuarisation des heures supplémentaires accumulées. Pour l'actuel CET «pérenne», l'augmentation des jours à placer est un débat public. La création d'un compte épargne retraite est à l'étude de façon à diminuer les compteurs d'heures (pas seulement des démineurs mais de l'ensemble des acteurs de la fonction publique).

 **Qu'en est-il du budget alloué au groupement d'intervention du déminage? Parc roulant vieillissant, renouvellement et attribution de matériel face aux nouvelles menaces de terrorisme.**

Le matériel a été commandé : Matériel de détection chimique, flash X et matériel spécifique contre le terrorisme.

Dans le cadre de l'EOD, il est prévu de livrer les centres de déminage, des tablettes connectées à la base TURPIN.

L'arrivée des véhicules de marque DACIA de type SANDERO tant attendue, ne devrait plus tarder.

De nouveaux véhicules tout terrain sont en préparation.

Le matériel dédié au terrorisme est en cours de livraison.

Le budget alloué à partir de 2019 sera de 1.9 millions d'euros de plus que cette année avec un engagement de 3.6 millions d'euros.

« L'UNSA Police, FSPN Déminage se félicite de ce moment privilégié qui nous a permis de réunir autour d'une table pour aborder divers sujets, notre secrétaire général, M. Philippe Capon avec les membres de notre direction. Nous tenions à tous les remercier, plus particulièrement, M. le Directeur de la DGSCGC pour la franchise dans ses réponses et du temps qu'il nous a accordé. »

La délégation UNSA Police secteur FSPN Déminage

UNSA Police, autonome & apolitique